



COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

CONFÉRENCE ADMINISTRATIVE RÉGIONALE DE L'OUTAOUAIS

DIRECTION RÉGIONALE DE L'OUTAOUAIS – MAMH
DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE – CISSS DE L'OUTAOUAIS

Ce document a été réalisé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

Il est publié en version électronique à l'adresse suivante : www.mamh.gouv.qc.ca.

ISBN : 978-2-550-93734-0

Dépôt légal – 2023

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

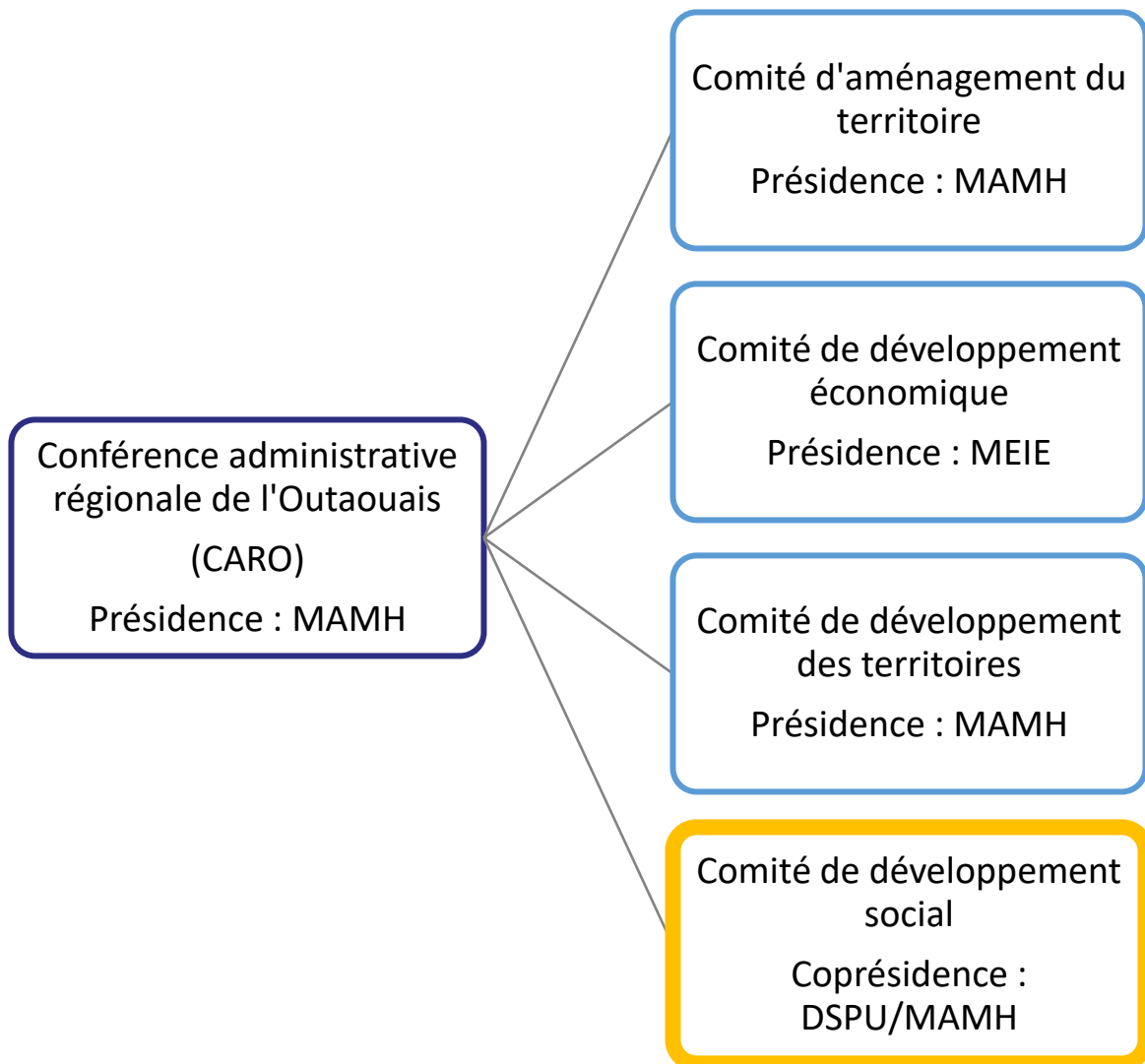
Tous droits réservés. La reproduction de ce document par quelque procédé que ce soit et sa traduction, même partielles, sont interdites sans l'autorisation des Publications du Québec.

© Gouvernement du Québec, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, 2023

Table des matières

Organigramme.....	4
Comité de développement social de la CARO	5
Coprésidence :	5
Coordination :	5
Mandat :	5
Mode de fonctionnement :	6
Ministères et organismes membres :	6
Sous-comité régional en habitation du comité de développement social.....	7
Mandat :	7
Objectifs :	7
Mode de fonctionnement :	7
Ministères et organismes membres :	7
Sous-comité régional en sécurité alimentaire du comité de développement social.....	8
Mandat :	8
Objectifs :	8
Mode de fonctionnement :	8
Ministères et organismes membres :	8
Annexe I : Conférence administrative régionale de l’Outaouais (CARO).....	9

Organigramme



Comité de développement social de la CARO

Coprésidence :

- Brigitte Pinard, directrice de santé publique par intérim, Direction de santé publique, CISSS de l'Outaouais;
- Evelyn Gauthier, directrice régionale, Direction régionale de l'Outaouais, MAMH.

Coordination :

- Charles Cantin, conseiller en développement local et régional, Direction régionale de l'Outaouais, MAMH;
- Stéphanie Dicaire, agente de planification, de programmation et de recherche, Direction de santé publique, CISSS de l'Outaouais.

Mandat :

Ce comité vise à favoriser la concertation entre les ministères et organismes du gouvernement et la cohérence de leurs actions à l'échelle de la région en matière de développement social. Il se compose des représentantes et des représentants des ministères et organismes dont l'action a une incidence plus directe sur le développement social des territoires, auxquels s'ajoutent des personnes représentant des MRC de la région. Pour initier ses travaux, le comité met en place deux sous-comités, soit un en sécurité alimentaire et un en habitation. Enfin, c'est un lieu privilégié de concertation intersectorielle et de suivi des dossiers régionaux qui est souple, adaptatif et modulable en fonction des besoins, et qui a notamment pour mission :

- De jouer un rôle d'interface, de coordination et de liaison privilégiée entre les territoires et les ministères et organismes du gouvernement;
- D'établir une dynamique de concertation avec les acteurs du développement local et régional afin de répondre à des problématiques ou d'exécuter des mandats spécifiques.

Exemples de sujets traités par le comité de développement social :

- Présentation des orientations, des priorités régionales et des programmes en développement social;
- Animation des discussions portant sur les enjeux en développement social de la région;
- Mise en place d'un mécanisme d'échange et de communication avec les partenaires ministériels et municipaux;
- Institution de partenariats pour l'établissement d'ententes sectorielles de développement.

Mode de fonctionnement :

- Les membres identifient un ou des enjeux régionaux pour lesquels des sous-comités sont formés; ceux-ci réunissent les membres et les acteurs du milieu concernés;
- Le comité est composé d'une ou d'un gestionnaire de chaque organisme membre;
- Les membres se réunissent sur une base *ad hoc*, au moins deux fois par an et en fonction des besoins.

Ministères et organismes membres :

- Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais;
- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;
- Ministère de la Culture et des Communications;
- Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie;
- Ministère de l'Éducation;
- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale;
- Ministère de l'Enseignement supérieur;
- Ministère de la Famille;
- Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration;
- MRC/Ville;
- Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (Ministère du Conseil exécutif);
- Société d'habitation du Québec.

Sous-comité régional en habitation du comité de développement social

Mandat :

Mettre en œuvre des initiatives locales et régionales qui permettront d'améliorer l'accès, la qualité et l'abordabilité du marché de l'habitation en Outaouais.

Objectifs :

- Développer un langage commun et un énoncé de vision pour l'habitation en Outaouais en considérant les missions respectives des différents ministères et organismes;
- Assurer les arrimages entre les partenaires et avec le milieu;
- Concerter les partenaires sur des thématiques et des projets porteurs;
- Effectuer une veille auprès des partenaires du milieu afin d'agir comme facilitateur de projets émergents;
- Partager des informations pertinentes et utiles avec les partenaires concernés.

Mode de fonctionnement :

- Les membres élaborent un plan d'action. À la fin du plan d'action, les membres effectuent le bilan des activités menées;
- Le sous-comité est composé d'une représentante ou d'un représentant responsable du volet habitation de chaque organisme membre;
- Les rencontres et les suivis sont coordonnés par le MAMH.

Ministères et organismes membres :

- Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais;
- Conférence des préfets de l'Outaouais;
- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;
- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale;
- Ministère de l'Enseignement supérieur;
- Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration;
- MRC/Ville.

Sous-comité régional en sécurité alimentaire du comité de développement social

Mandat :

Accompagner les organismes qui mettent en œuvre des initiatives locales et régionales permettant d'améliorer la sécurité alimentaire et la saine alimentation en Outaouais.

Objectifs :

- Développer un langage commun et un énoncé de vision pour la sécurité alimentaire en Outaouais en considérant les missions respectives des différents ministères et organismes;
- Mettre en commun les forces (connaissances, programmes, ressources et autres leviers) de chacun des secteurs en soutien aux initiatives;
- Assurer les arrimages entre les partenaires et avec le milieu;
- Concerner les partenaires sur des thématiques (p. ex. système alimentaire durable) et des projets porteurs;
- Effectuer une veille auprès des partenaires du milieu afin d'agir comme facilitateur de projets émergents;
- Partager des informations pertinentes et utiles avec les partenaires concernés.

Mode de fonctionnement :

- Les membres élaborent un plan d'action. À la fin du plan d'action, les membres effectuent le bilan des activités menées;
- Le sous-comité est composé d'une représentante ou d'un représentant responsable du volet sécurité alimentaire de chaque organisme membre;
- Les rencontres et les suivis sont coordonnés par la Direction de santé publique.

Ministères et organismes membres :

- Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais;
- Conférence des préfets de l'Outaouais;
- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;
- Ministère de l'Éducation;
- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale;
- Ministère de l'Enseignement supérieur;
- Ministère de la Famille;
- Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration;
- MRC/Ville.

Annexe I : Conférence administrative régionale de l'Outaouais (CARO)

Mandat :

La CARO réunit les responsables régionaux des ministères et organismes gouvernementaux assujettis à la *Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires*. Elle a pour mandat de favoriser la concertation entre les ministères et organismes du gouvernement et la cohérence de leurs actions à l'échelle de la région, particulièrement en matière d'occupation et de vitalité des territoires. À ce titre, elle est un lieu d'échange, de partage d'informations et de suivi des dossiers régionaux.

Au besoin et sur invitation, la CARO peut aussi accueillir différents partenaires dont l'action a une incidence sur l'occupation et la vitalité des territoires, ou avec qui les ministères et organismes interagissent en région. De plus, en fonction de ses besoins, la CARO peut mettre en place des comités qui agissent selon des mandats spéciaux ou en réponse à des problématiques spécifiques.

Exemples de sujets traités par la CARO :

- Présentation de la planification stratégique régionale pour la santé et les services sociaux en Outaouais;
- Mise en œuvre de la nouvelle gouvernance municipale en matière de développement local et régional;
- Présentation du bilan de la mise en œuvre du deuxième plan d'action pour l'égalité entre les femmes et les hommes;
- Présentation de la planification stratégique de l'Université du Québec en Outaouais.

Comités de la CARO :

En fonction de ses besoins, la CARO peut mettre en place des comités qui agissent selon des mandats spéciaux ou en réponse à des problématiques spécifiques. Chaque comité de la CARO est présidé par une directrice régionale ou un directeur régional qui a la responsabilité d'assurer le suivi des activités et des travaux réalisés avec les membres de la CARO. De manière générale, ces comités visent à :

- Assurer la concertation et l'harmonisation de l'action gouvernementale en région sur des sujets d'intérêt commun;
- Favoriser la collaboration avec les partenaires municipaux et régionaux pour certains dossiers spécifiques.

